

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE  
ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire

N° 29-2026

**Date de convocation** : 08 juin 2026

**Membres du Conseil communautaire** : 31

**En exercice** : 31

**OBJET : Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Etang de Biguglia-Chjurlinu**

L'an deux mil vingt-six et le quinze juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Oletta sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LECCIA.

**Secrétaire de séance : Monsieur Christian TOMI**

**Présents : 23** : BERNARD Gérard, CASALE Philippe, CASANOVA Jean-Noël, CHAUBON Jean-Philippe, CHIARELLI Joseph, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIANNECCHINI Sébastien, GREGOHA Joseph, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI Cyril, MARCHETTI Etienne, MORI Pierre-François, OLMETA Claudy, PONZEVERA Juliette, QUILICI Sylvie, SALICETI Marie-Ange, SANTONI Virginie, TERAMO Alexandra, TOMI Christian, VINCENTI Antoine

**Représentés : 8** : ARENA Jean-Baptiste par BERNARD Gérard ; CAMPOCASSO Jean-Marc par SALICETI Marie-Ange ; CHERUBINI Ange par GUARDINI Virginie ; COSTA Paul par TERAMO Alexandra ; FICAJA Pascale par LUCIANI Cyril ; GIACOMONI Paul-Noël par CHAUBON Jean-Philippe ; GIANZILY Yves par FLORI Claude ; MARSELLI Dominique par MARCHETTI Etienne

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de l'Environnement, Livre II, Titre 1<sup>er</sup>, Chapitre II et articles L. 212-3 à L. 2121-11 concernant les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux ;

**VU** le Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux ;

**VU** l'adoption de projet de SAGE par la Commission Locale de l'Eau lors des séances des 07 octobre et 04 novembre 2013 ;

**VU** la délibération de l'Assemblée de Corse approuvant le SAGE de l'étang de Biguglia-Chjurlinu ;

**Considérant** que la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru doit désigner son représentant au sein de la CLE du SAGE de l'étang de Biguglia-Chjurlinu ;

Une candidature est annoncée, celle de Monsieur Claude FLORI.

Après scrutin à main levée, Monsieur Claude FLORI est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président  
Jean-Pierre LECCIA



Pour copie conforme